

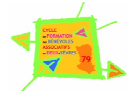
Le Comité départemental de la Ligue Contre le Cancer des Deux-Sèvres organise

**le dimanche 24 mars
une randonnée sur Chauray – François**

afin de soutenir une équipe de chercheurs sur le plan régional. L'ensemble des Comités de la région participe à cette opération. Nous serons donc quatre départements à marcher ensemble le même jour pour la même cause.

Deux circuits sont organisés : un de **10 km** et un de **15 km**.
Prix de l'inscription : 2 euros. Départ : à partir de 8 heures à Chauray, (à côté du n°64 de la rue de la vallée, direction loisirs équestres, circuit de la sèvre).

Tél. : 05.49.06.96.60 - email : cd79@ligue-cancer.net



**LES PROCHAINES
FORMATIONS DES BENEVOLES**

- 11 mars à Niort 18h30/20h30 : appliquer la convention collective nationale du sport
- 16 mars à Pamproux 9h30/12h : communiquer avec les réseaux sociaux
- 21 mars à Bressuire 18h30/20h30 : organiser une manifestation l'échéancier à respecter
- 22 mars à St Maixent 19h/22h : organiser une manifestation
- 6 avril à Champdeniers 9h30/17h : apprendre à faire de bonnes photos même avec un mauvais appareil.
- 8 avril à Niort 18h30/21h : mobiliser des partenaires privés : sponsors ou mécènes ?
- 9 avril 19h/22h à Mazières en Gâtine : réaliser une affiche pour son association
- 11 avril à Bressuire 18h30/21h30 : communiquer sur la manifestation de son association.

N'hésitez pas à vous inscrire
Site : www.formationdesbenevoles79.fr

Nouvelles associations adhérentes

Pôle Culture

Kreynn Bro Glaz : promouvoir la musique et la danse celtiques, la langue bretonne par toutes les activités culturelles.

L'Amicale des Citoyens Crieurs : développer et promouvoir la criée publique, acte culturel, citoyen et participatif.

La Mouline : aider les métiers concernés par le spectacle vivant, les arts appliqués, le cinéma, l'audiovisuel et ce pour la création, la diffusion...

Les Naines Blanches : proposer des projets pédagogiques et de création artistique par la danse contemporaine, la musique, le théâtre et les arts visuels.

Samouraïs Sarcastiques de Xoï : promouvoir la culture vidéoludique par des expositions et conférences.

Pôle Solidarité

Takara : promotion de l'art thérapie.

Pôle Sport

Esprit Karaté Niortais : Pratique du karaté, du self défense, du kata rythm et du cardio body.

Niort-Gym : gymnastique artistique agrès féminine et masculine (éveil, tremplin/détection, loisir, compétition). Baby-gym et gymnastique adaptée aux adultes en situation d'handicap.

INFO ASSO'S

Numéro 25 - mars 2013



La citoyenneté au plus près...

Puisque nous sommes dans l'année de la citoyenneté européenne, il n'est pas inutile de parler d'abord de la citoyenneté au plus près de nous, de nous rappeler quelques-unes des règles que nous nous sommes données pour vivre ensemble harmonieusement et en citoyens responsables dans le monde associatif niortais.

L'adhésion à Niort-Associations

Quelques-uns de nos critères essentiels :

- l'association doit avoir réellement son siège social sur Niort
- elle doit avoir des adhérents et des activités sur Niort
- la composition du bureau doit aussi avoir une réelle représentation niortaise
- l'association ne doit avoir aucun caractère politique ou religieux.

L'utilisation des locaux de la Maison des Associations

(locaux utilisés par les associations adhérentes) : il n'est pas inutile de rappeler que nous avons collectivement la responsabilité de l'entretien et du nettoyage. Chacun le comprend donc, respectons la propreté de chacune des salles et des autres parties communes, veillons à ne pas laisser l'électricité ouverte inutilement, surtout en fin de réunion, privilégions les escaliers, c'est très bon pour la forme et la facture électrique, les réunions à caractère politique ou religieux ne sont pas admises dans nos locaux associatifs, réservons les salles pour notre association, jamais pour un autre groupement.

Bien entendu, pas d'utilisation de la cigarette à l'intérieur des locaux et pensons aux cendriers avant d'entrer.

Pour l'étude des **dossiers de subventions** de fonctionnement, ces critères indiqués plus avant entre en ligne de compte, ainsi que d'autres critères que vous avez dans les dossiers. Merci de respecter la date limite de dépôt et de vérifier si le dossier est complet.



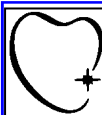
Participons aux **activités inter-associatives** comme :

- Pic'Assos le 21 septembre en centre-ville. Pour participer au groupe préparatoire de **Pic'Assos 2013**, faites-vous connaître à l'accueil de la Maison des Associations.
- La semaine du sport (pour association sportive).
- L'animation dans le cadre de la foire exposition.
- Vous pouvez aussi créer un mini réseau entre quelques associations.
- L'Assemblée Générale de Niort-Associations le 21 mars où nous découvrirons d'autres associations...

**Assemblée Générale de
Niort-Associations
Jeudi 21 mars 2013 à 18H**

**CSC de Goise
Rue Massujat - Niort**

Toutes les associations adhérentes sont invitées. Vous pouvez participer à deux ou trois personnes de votre association.



Parcours du Cœur

**Dimanche 7 Avril 2013
de 9h-11h30**

organisé par « Club Cœur et Santé »

avec la participation du Comité Départemental de Gymnastique Volontaire des Deux-Sèvres (échauffement et étirements)

Départ sur le parking des Chizelles

<http://coeursante.over-blog.fr/>

Tél : 05.49.79.08.11

Les associations font des...citoyens actifs

Une des caractéristiques principales de la vie associative locale c'est en effet de promouvoir des citoyens actifs. Les associations locales, pour leur grande majorité, sont des associations qui n'en restent pas à la parole ou à la simple déclaration d'intention.

Que ce soit dans les domaines du sport ou de la culture, de la solidarité ou de la santé, que ce soit avec la jeunesse, les personnes âgées ou handicapées... les associations savent passer aux actes en organisant des activités. Et c'est justement dans le cadre de ces actions et manifestations concrètes que se développent forcément le sens du collectif et du travail en équipe, que se créent des liens sociaux, des amitiés et solidarités. Bref, un vrai travail de citoyen par la mise en mouvement d'un collectif qui intervient directement dans la vie et l'animation de la cité.



Les associations... une école de formation

Animer une association locale oblige forcément le président, le trésorier et tous les membres du bureau et du conseil à agir sur plusieurs registres :

- l'animation d'une équipe (pas toujours facile !)
- l'organisation
- la gestion (en grandissant ça se complique !)
- la communication interne et externe
- les relations extérieures (autres associations, mairie, administrations...)

Bref, tous les bénévoles ne sont pas forcément préparés à ces différentes responsabilités. Et c'est donc directement, par la pratique de tous les jours, avec les expériences, les ratés, les échecs et les succès que les bénévoles que nous sommes se forment. Les rencontres de formation organisées au plan départemental ne peuvent qu'apporter des compléments extrêmement utiles.

Les échanges d'expériences au sein des Pôles de Niort-Associations et dans les relations en réseau avec d'autres associations sont également précieux. Oui, la pratique de la vie associative est une grande école de formation citoyenne.

La citoyenneté, nous y sommes...

La citoyenneté, nous y sommes quand nous nous regroupons en association pour organiser et développer le sport pour tous, quand nous sommes actifs dans les initiatives culturelles pour danser, chanter, pour le théâtre, la musique, des expositions...dans les actions pour des solidarités responsables, pour la santé, pour les droits et les devoirs, pour notre environnement, pour les libertés, pour les échanges, pour des rencontres conviviales, pour notre qualité de vie, pour l'éducation et la jeunesse, pour que toutes les catégories sociales trouvent leur juste place dans notre société...

La responsabilité de l'animation et la gestion d'une association est déjà très prenante. Nous en savons tous quelque chose ! Elle doit cependant être un tremplin vers l'intérêt général de toute notre vie associative locale. C'est une chance inouïe d'ouverture et donc de nouvelles découvertes.



Être plus fort ensemble !

Deux questions

Chaque association est invitée à se poser les deux questions suivantes :

1. *Lesquels d'entre nous participeront à l'Assemblée Générale de Niort-Associations le 21 mars à 18H à la Maison de quartier de Goise ?*
2. *Lequel d'entre nous peut être candidat pour participer au comité d'animation de notre Pôle (4 Pôles : Culture – Diversité – Solidarité – Sport) et être candidat pour siéger au Conseil d'Administration (4 ou 5 réunions/an) ?*

Candidature à déposer avant le 15 mars.

De la démarche individuelle au groupe...

La vie associative, c'est une démarche qui va de la personne seule vers le groupe pour y vivre une activité, exercer sa passion avec d'autres personnes. La vie associative peut s'en tenir là, dans un groupe fermé sur sa passion.

... du groupe fermé au groupe ouvert

L'association peut également s'enrichir d'une autre dimension, celle d'un groupe vivant certes passionnément son activité, mais en même temps ouvert à d'autres réalités, aux passions des autres qui viendront enrichir les siennes. Une réelle ouverture citoyenne finalement.

Débat sur la cotisation à Niort-Associations

Sur proposition de sa commission des finances, le Conseil d'Administration de Niort-Associations a eu un long débat sur le taux de la cotisation. Divers points de vue se sont exprimés au regard de situations différentes d'une association à une autre.

Rappelons que la cotisation annuelle est de 30€, quelque soit la dimension de l'association.

Actuellement, la situation de Niort-Associations est juste équilibrée mais, dans les conditions économiques que nous connaissons et que connaissent les collectivités locales, notre responsabilité nous invite à nous projeter dans un avenir à moyen terme. Ainsi, en regardant dans les 3 à 5 ans à venir, nous pouvons penser, que vraisemblablement certaines de nos charges vont progresser. Nous pensons aux charges salariales, mais aussi au coût de l'électricité, du gaz, du papier, du renouvellement indispensable de matériels ...

Bien sûr, ce n'est pas uniquement par nos cotisations que nous parviendrons à assurer nos équilibres financiers. Elles peuvent cependant y contribuer pour une petite part. C'est dans ce contexte que la question de la cotisation doit être débattue dans nos associations.

Deux grandes tendances peuvent se résumer ainsi :

- Il est possible de dire que « demain la cotisation passe de 30 à 35 ou 40€ pour toutes les associations », c'est un principe simple mais, bien sûr, cela n'a pas la même valeur, proportionnellement, pour une association qui a budget de 4 000€ que pour celle qui a un budget de 40 000€.

- Alors, pourquoi ne pas imaginer un barème progressif, soit au regard du nombre d'adhérents, soit au regard du budget de fonctionnement de l'association ? Progressivité qui introduirait une petite dose de solidarité sur une échelle de 1 à 2 ou de 1 à 3 par exemple ? (1)

Le temps du débat est ouvert et il serait intéressant que chaque association s'en empare et nous fasse connaître son point de vue. Puis, viendra le temps de la décision, peut-être en 2014, pour que nous puissions franchir ensemble une étape qui corresponde au mieux à l'intérêt général de notre vie associative niortaise.

(1) Exemple d'une cotisation progressive de 1 à 3 sur la base du budget de fonctionnement de l'association :

Budget de moins de 5 000 € :	30 €
De 5 001 à 25 000 € :	40 €
De 25 001 à 50 000 € :	50 €
De 50 001 à 75 000 € :	60 €
De 75 001 à 100 000 € :	70 €
Plus de 100 000 € :	90 €